Saleilles	**Arrêté n° 115-T/2026** **Nomenclature :** 6.1 – Police Municipale **Objet :** Arrêté portant fermeture de la voie verte piste cyclable entre les communes de SALEILLES et de SAINT-NAZAIRE du 14 au 24 octobre 2026.

Le Maire de la Commune de **SALEILLES**,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L2212-2,
Vu l'article R610-5 du Code Pénal,
Vu l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 relatif à la signalisation routière, et l'ensemble les textes qui l'ont modifié et complété,
Vu la demande du 14/10/2026 émanant de la société « 3CM Nature », sise 12 rue Balzac à BLAGNAC (31),
Considérant que la société « 3CM Nature » va occuper la voie verte piste cyclable entre les communes de Saleilles et de Saint-Nazaire afin de réaliser des travaux,
Considérant que ces travaux nécessitent la fermeture à la circulation de tout véhicule et piétons,
Considérant qu'il appartient à l'autorité territoriale de garantir la sécurité et donc de réglementer la circulation sur les axes cités en objet pendant la durée des travaux,

A R R E T E

ARTICLE 1er : La circulation de tout véhicule et des piétons est interdite à hauteur des travaux suscités, du 14 octobre 2026 à 07h00 au 24 octobre 2026 à 18h00.

ARTICLE 2 : Les panneaux de signalisation nécessaires sont mis en place et entretenus par les soins de l'entreprise qui est et demeure entièrement responsable de tous les incidents et accidents qui peuvent survenir du fait des travaux, conformément à l'instruction interministérielle sur la signalisation routière.

ARTICLE 3 : Le présent arrêté est publié et affiché dans les conditions réglementaires habituelles. Les infractions à ses dispositions sont constatées par procès-verbaux transmis aux tribunaux compétents.

ARTICLE 4 : Monsieur le Directeur Général des Services, Monsieur le Responsable de la Police Municipale ainsi que Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Cabestany sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Saleilles, le 14 octobre 2026

Le Maire,

MAIRIE DE SALEILLES 66280

Jordi DELCLOS

Publication le : 14 OCT. 2026